



PRÉFET DU CALVADOS

Liberté
Égalité
Fraternité

**Direction départementale des
territoires et de la mer du Calvados**
SSICRET/SR



**PRÉFET
DU CALVADOS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PERCEPTION RÉCIPROQUE ENTRE LES CYCLISTES ET LES AUTOMOBILISTES

Etude 2020

<http://www.calvados.gouv.fr/etude-perception-reciproque-entre-les-usagers-du-a9036.html>



**PRÉFET
DU CALVADOS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SOMMAIRE

1. Contexte
2. Méthode
3. Analyse des questionnaires
4. Conclusion

1. Contexte

Développer l'usage du vélo en sécurité

- Plan « vélo et mobilités actives »
 - 9 % de part modale vélo « domicile/travail » en 2024
- Accidentalité routière
 - +24 % d'accidents corporels impliquant un vélo en France entre 2015 et 2019
 - +66 % d'accidents corporels impliquant un vélo dans le Calvados entre 2015 et 2019

2. Méthode

Des enquêtes terrain et web

- Qualitative v/s « focus group »

http://www.calvados.gouv.fr/IMG/xls/200828_quali_enquete_velo_ddtm.xls

- Quantitative

http://www.calvados.gouv.fr/IMG/xls/200828_enquetehquantitative_velo_voiture__ddtm.xls

3. Analyse des questionnaires

Enquête qualitative

- Qualitative v/s « focus group », identifie :
 - Sentiment général d'insécurité du cycliste
 - Méconnaissance du code de la route
 - Importance des aménagements cyclables
 - Difficulté pour l'automobiliste de partager la route avec le cycliste

Enquête quantitative

- Quantitative, un échantillon représentatif de 471 personnes (cyclistes et automobilistes)

Vivre ensemble

- 65 % des automobilistes se disent d'assez satisfait à très satisfait du partage de la chaussée avec les cyclistes
 - l'insatisfaction est fortement liée au sentiment que le cycliste ralentit la circulation ou ne se signale pas
- 57 % des cyclistes considèrent les comportements des automobilistes comme peu respectueux à leur égard
 - Bien que 71 % des cyclistes considèrent leurs trajets agréables, les comportements irrespectueux de la part d'automobilistes influenceront fortement l'avis du cycliste sur l'aspect agréable ou pas de son itinéraire

Sécurité

- 77 % des cyclistes ne se sentent pas en sécurité
 - Quelque soit leur zone d'habitation (agglo, hors aggro), leur age, leur genre
- 86 % des cyclistes se sentent exposés au niveau des giratoires et 74 % au niveau des intersections
 - Ces sentiments sont en lien fort avec le sentiment global d'insécurité du cycliste
- 74 % des cyclistes se sentent exposés sur les routes départementales
 - Ceci est principalement lié à l'absence de piste cyclable ou de séparateur
- À noter aussi le sentiment d'insécurité lié au partage avec les piétons des aménagements cyclables

Conflits

- Code de la route
 - Seuls 65 % des cyclistes et 63 % des automobilistes connaissent les « tourne-à-droite vélo » et 53 % des cyclistes les « sas vélo »
 - Il est relevé une probabilité forte de conflit avec l'automobiliste lorsque le cycliste connaît l'usage des « sas vélo » et des « tourne-à-droite »
- 73 % des conflits à vélo impliquent une automobile ou un utilitaire
 - Les causes premières sont le frôlement (29%), le refus de priorité (24%), l'ouverture inopinée de portière (18%)
 - 28 % des automobilistes indiquent avoir eu un conflit avec un cycliste suite à un frôlement (27%) ou un feu brûlé (20%)

4. Conclusion

Les aménagements

Une attention particulière peut être portée sur :

- les giratoires, les intersections en agglomération
- les pistes ou bandes cyclables hors agglomération

Le vivre ensemble

Une attention particulière peut être portée sur :

- la sensibilisation des cyclistes et automobilistes au partage de la voie publique
- les rappels du code de la route

Attention à vélo, attention aux vélos

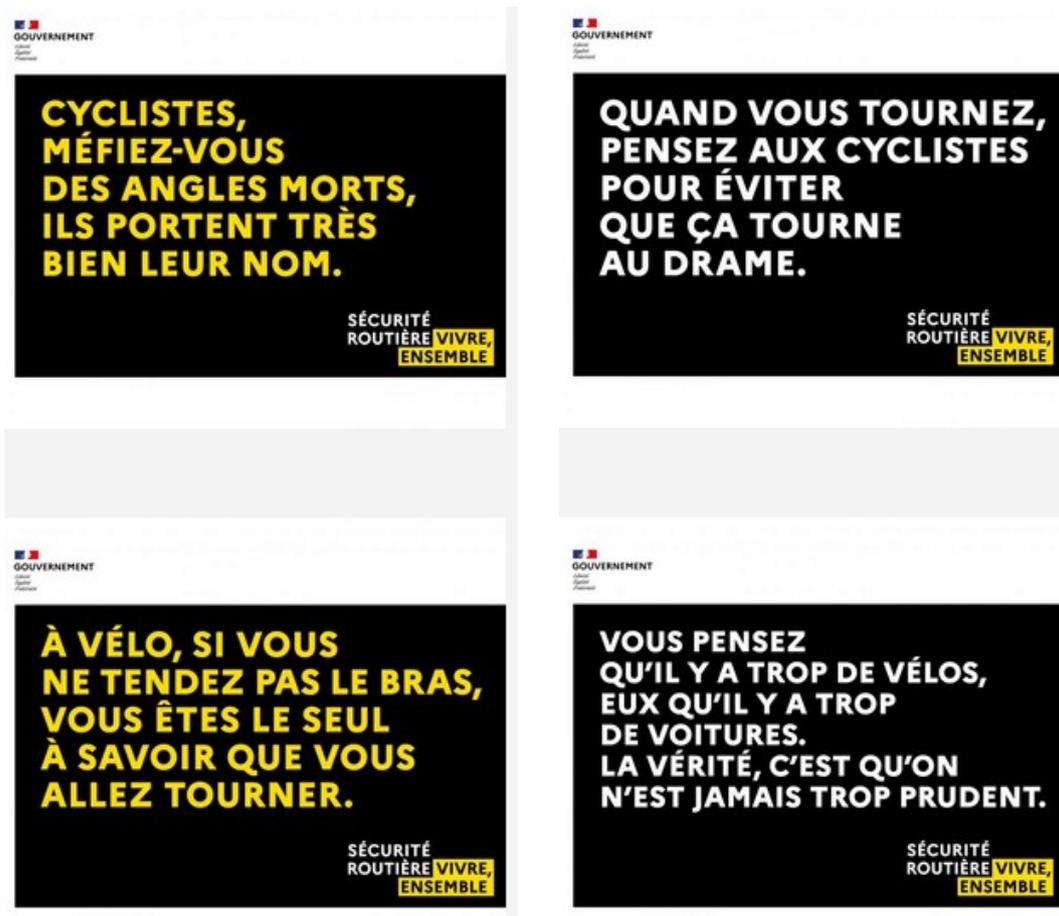
http://lebureaudecom.fr/securiteroutiere/cp_emailing66_sept2020.html



PRÉFET
DU CALVADOS

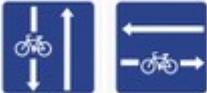
Liberté
Égalité
Fraternité

4. Conclusion





**À VÉLO :
LES PANNEAUX
DE SIGNALISATION
À CONNAÎTRE**

 ACCÈS INTERDIT AUX CYCLES	 BANDE OU PISTE CYCLABLE CONSEILLÉE ET RÉSERVÉE AUX CYCLES (DÉBUT ET FIN)	 PISTE OU BANDE OBLIGATOIRE POUR LES CYCLES (DÉBUT ET FIN)	 PANONNEAU DE CATÉGORIE CYCLE : VOIE RÉSERVÉE AUX VÉHICULES DE TRANSPORT EN COMMUN ET AUTORISÉE AUX CYCLES
 SIGNALISATION D'UNE VOIE VERTE : RÉSERVÉE AUX PIÉTONS, AUX CAVALIERS ET AUX VÉHICULES NON MOTORISÉS (DÉBUT ET FIN)	 DOUBLE-SENS CYCLABLE : VOIE À DOUBLE SENS POUR LES CYCLES ET À SENS UNIQUE POUR LES AUTRES VÉHICULES	 TOUT DROIT OU TOURNE-À-DROITE : AUTORISATION DE DÉPASSER LE FEU ROUGE, EN CÉDANT LE PASSAGE AUX PIÉTONS ET AUX VÉHICULES QUI BÉNÉFICIENT DU FEU VERT	 ZONE DE RENCONTRE : PRIORITÉ AUX PIÉTONS ; DOUBLE-SENS CYCLABLE